

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Impôts-Trésor

N° 43 / 3 décembre 2009



Le Pinnocchio
de
la semaine

Xavier BERTRAND, bien sûr, pour sa promesse de ne pas augmenter les impôts pendant six ans dans les régions que gagnerait l'UMP.

A moins que cela ne concerne qu'une partie des électeurs, ceux envers lesquels les promesses électorales ont été tenues : les bénéficiaires du bouclier fiscal.

Pense-t-il à un super bouclier fiscal régional ?

GAIA, CÔTÉ TRÉSORERIE

C'était un des engagements forts de PARINI autour de la fusion : l'application GAIA, outil de liaison annoncé entre les services d'assiette et de recouvrement, allait enfin être déployée. Après un premier échec de la version « usager » fin 2008, le module « agent » a vu le jour en septembre 2009.

Nouvelle désillusion. La plupart des collègues ont dû se former sur le tas. Pour les heureux bénéficiaires des sessions de formation, le contenu même intrigue, puisque se déroulant sans base-école.

On peut aussi s'interroger quant à la période choisie pour la mise en route. La période septembre-novembre correspond à la réception des avis d'imposition sur le revenu, à la taxe d'habitation et à la taxe foncière. Ce qui signifie afflux important du public, que les multiples modifications de la fiscalité sont loin d'amenuiser, quand ce n'est pas au surplus un bug informatique malencontreux...

Nous avons donc une nouvelle fois l'exemple d'un développement pensé par des personnes qui n'exercent pas la mission d'accueil, raisonnant sans prise en compte des contraintes matérielles que connaissent les agents, ou qui s'en foutent.

Le résultat, c'est une augmentation de la charge de travail, qui, liée à la contrainte de temps, provoque une surcharge de cadence, accentuée par les suppressions d'emplois.

L'application se révèle particulièrement « chronophage », ce qui la rend inutilisable en période d'affluence (voir encadré ci-dessous)

Résultat : face à l'insuffisance des moyens humains et matériels, il est parfois donné pour consigne de ne pas « jouer le jeu », en renvoyant le contribuable directement vers le service d'assiette.

Avant GAIA :

Un contribuable arrive au guichet de la Trésorerie en faisant état d'un oubli sur sa déclaration (par exemple une cotisation syndicale non prise en compte).

L'agent au guichet fait une copie de l'avis d'imposition, une du justificatif syndical, et transmet le tout au centre des impôts par courrier en gardant un double à la Trésorerie

Temps passé : 2 minutes

Avec GAIA :

L'usager arrive au guichet pour le même motif. L'agent va dans le Portail Métier pour saisir sa réclamation : il rentre le numéro fiscal du contribuable, puis va cliquer sur « contact ». Il saisit la demande puis enregistre le dossier.

Ensuite, il doit scanner la pièce justificative (sachant que dans de nombreuses Trésoreries, l'unique scanner ne se trouve pas au guichet et doit être partagé, ce qui implique d'attendre son tour).

Puis il revient au guichet et va rechercher sur le réseau le document scanné (attention de ne pas se tromper !) pour le joindre au dossier.

Il édite ensuite un accusé de réception pour l'usager, justifiant du transfert de sa demande au centre des impôts.

Ouf !

Temps passé : 10 minutes, si tout va bien.

LA DETTE, LA FISCALITÉ ET NOUS

Mis en parenthèses tant qu'il a fallu justifier les montants dépassant l'entendement pour « sauver » les banques, le spectre de la faillite a vite resurgi pour servir de prétexte au démantèlement de la protection sociale et des services publics. Partout en Europe se met en place la même politique.

En France, SARKOZY et son gouvernement ont successivement supprimé l'imposition des heures supplémentaires, dressé un bouclier fiscal autour des revenus du capital, réduit les droits de succession, et décidé d'éliminer pratiquement la taxe professionnelle.

Jadis soucieux de comptes en équilibre, voilà que les chantages du capitalisme mondialisé, toutes obédiences ou chapelles confondues, organisent consciemment les déficits publics, en particulier par le biais de l'allègement de l'imposition du capital. Cette politique qui ampute les recettes se double d'un discours catastrophique visant à remettre en cause certaines dépenses de l'Etat.

En divisant par trois le montant de la TVA reversée par les cafetiers et restaurateurs, le gouvernement a ainsi récemment sacrifié 2,4 milliards d'euros. Quelques semaines plus tard, il récupère 150 millions sur le dos des accidentés du travail en fiscalisant leurs indemnités.

Les suppressions d'emplois et la politique salariale dans la fonction publique relèvent de la même logique.

L'éditorial du numéro de décembre du **Monde Diplomatique** nous le rappelle :

« C'est en Californie, l'Etat dont Reagan fut gouverneur, que démarra en 1978 la contre-révolution fiscale qui ensuite balaya le monde. Là-bas, les caisses sont aujourd'hui tout à fait vides (...) Jeudi 19 novembre dernier, l'université publique a donc relevé ses droits d'inscription de 32%. Précédemment, elle venait de supprimer deux mille emplois. »

A propos de cet exemple de l'enseignement, il faut rappeler que 16000 nouvelles suppressions de postes sont prévues au budget 2010, ce qui porte le total sur les cinq dernières années à 50000 !

Défendre l'emploi dans nos administrations, ce n'est pas seulement défendre nos conditions de travail, c'est aussi se battre contre un modèle de société inégalitaire livrée aux seuls intérêts d'une minorité de privilégiés.

COMPTES DE NOËL

Après une revalorisation de 0,5% au 1er juillet et de 0,3% au 1er octobre, la générosité de notre Président du pouvoir d'achat et de son Ministre du Budget ne se manifestera à nouveau qu'au 1er juillet 2010 (0,5%) et au 1er juillet 2011 (0,5%).

Si nous laissons faire.

GAIA aurait pu être l'outil de liaison attendu par tous. Suffisamment réfléchi, et dans un autre contexte, elle aurait pu voir le jour sans que la DGI et la DGCP ne fusionnent.

Las, une nouvelle fois les agents et les usagers auront eu affaire à des illusionnistes experts en effets d'annonce.